PROJET PÉDAGOGIQUE 2023/2024

Accueil de loisirs Etienne Martin

Sommaire

1) Le lieu

2) Présentation de la structure

3) Les moyens

4) Les réunions et évaluations

5) Les objectifs pédagogiques

6) Fonctionnement de la structure pendant la période scolaire

7) Fonctionnement de la structure pendant les vacances scolaires

Le projet pédagogique est le fil conducteur de notre travail.

Il n'a de valeur que s'il est utilisé comme outil.

Il est d'abord un outil de communication, entre l'équipe de direction, l'équipe d'animation, le service Enfance Jeunesse et les élus.

Chacun possède un droit de regard sur ce document. Il peut donc être modifié, pour que chacun puisse adhérer aux objectifs qui y sont proposés.

L'information sur les éventuelles modifications sera ensuite communiquée à la Mairie notamment à Madame Catherine Lagnes, élue en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la jeunesse. Elle est chargée de suivre les dossiers relatifs à l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique devient alors un contrat moral, pour tous et pose le cadre pédagogique de la structure.

Les objectifs et les règles de fonctionnement fixés par le projet pédagogique doivent être clairs et connus de tous.

L'accueil de loisirs sans hébergement

1) Le lieu

L'accueil de loisirs se situe à Le Pin une petite commune de Seine et Marne.

1568 habitants vivent dans ce petit village classé numéro 1 au classement des villes et villages où il fait bon vivre en Seine et Marne.

De nombreuses associations sont nées au fils des années, des associations de loisirs (art plastique, couture, jeux de sociétés ...), sportives (gymnastique, football, tir à l'arc ...) ou encore culturelles/ écologique.

2) Présentation de la structure d'accueil.

L'accueil de loisirs "Etienne Martin".

Rue du château

77181 Le Pin.

Tel: 06.87.66.54.55

Mail: adl@mairielepin.fr

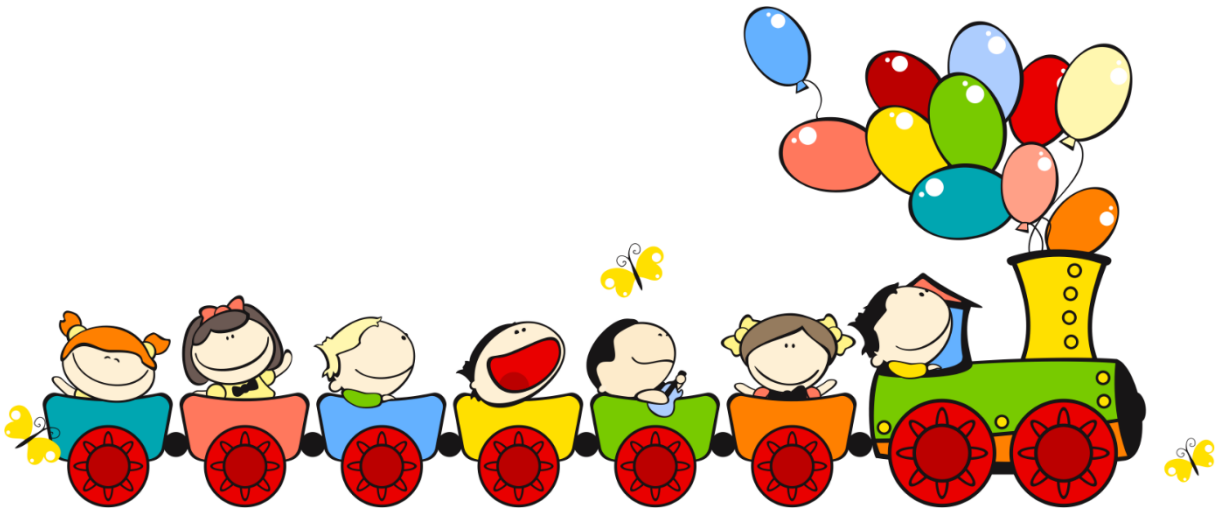

Les enfants inscrit à l'école maternelle ou élémentaire sont accueilli les jours et horaires suivants:

a) En période périscolaire:

- Accueil du matin: de 7h00 à 8h50.

- Accueil du soir: de 16h30 à 19h00.

b) Le mercredi:

- Matinée sans repas: de 7h00 à 12h00 (arrivée entre 7h00 et 9h30).

- Matinée avec repas: de 7h00 à 13h30 (arrivée entre 7h00 et 9h30; départ entre 13h20 et 13h30).

- Journée: de 7h00 à 19h00 (arrivée entre 7h00 et 9h00; départ entre 16h30 et 19h00).

c) En période extrascolaire:

Pendant les vacances les enfants ne peuvent rester que la journée (arrivée entre 7h00 et 9h30; départ entre 16h30 et 19h00).

<u>Remarque:</u>

- Les enfants de maternelles et d'élémentaire, sur l'accueil de loisirs pendant les périodes scolaires et extrascolaires sont séparés et encadrés par des animateurs dans le respect de la législation en vigueur.

- Un cahier de présence ainsi qu'un cahier d'infirmerie sont complétés tout au long de la journée.

<u>La capacité d'accueil (octroyée par la DDCS):</u>

- 35 enfants de maternelle.

- 60 enfants d'élémentaire.

3) Les moyens

a) Les moyens fonctionnes:

Afin d'accueillir les enfants et leurs proposer des activités aussi variées que possible l'accueil de loisirs a à sa disposition:

- Une salle d'activité.

- Une salle des fêtes.

- Une salle de motricité.

- Un gymnase.

- Une salle de repos.

- Un groupe sanitaire.

- Un city stade.

- Deux cours de récréation en extérieur distinctes (maternelles et élémentaires).

- Un espace de restauration.

b) Les moyens financier:

Des moyens financiers son mit en places par la Mairie tout au long de l'année en fonction des besoins et des projets.

c) Les moyens humains:

<u>- Une directrice/animatrice:</u>

Madame Da Silva Alexandra (BAFA, BAFD en cours)

<u>Son rôle:</u>

* Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants.

* Elle est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.

* Elle a en charge la coordination de l'ensemble de l'équipe.

* Elle gère les relations avec les différents partenaires.

* Elle a en charge la gestion quotidienne du centre administrative, financière et matérielle.

* Elle a un rôle de formation des animateurs mais également de suivi et de validation des stagiaires.

* Elle associe les parents à la vie du centre.

- 7 animateurs:

* Madame Mboma Angélique (BAFA)
* Madame Harles Peggy (BAFA)
* Madame Mougas Samira (BAFA, PSC1)
* Monsieur Riquier Alexandre (BAFA en cours)
* Madame Simon Véronique (CAP petite enfance)
* Madame Darwish Laura (CAP petite enfance)
* Madame Chereau Jennifer (concours agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Leur rôle:

* Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
* Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
* Il est forces de proposition et s'adapte lorsqu'une activité ne fonctionne pas.
* Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
* Il gère entièrement son activité de la préparation au rangement.
* Il respecte ses collègues et sait travailler en équipe.
* Il participe activement à la réunion de préparation.
* Il participe à l'écriture des projets d'animation.
* Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.

4) Les réunions et évaluations.

a) Les réunions:

L'équipe d'animation se réunit toutes les six semaines afin:

- D'échanger sur les enfants pour mieux répondre à leurs besoins.
- De mettre en place des projets.
- De préparer les activités.
- Préparer les vacances.
- Choisir les prochains thèmes à mettre en place.
- Faire le point sur l'avancé des différents projets en places.

L'ensemble de l'équipe participe activement aux réunions, supervisées par la directrice.

b) Les évaluations, auto-évaluations et actions:

- Animateurs:

Après chaque vacance les animateurs reçoivent une auto-évaluation qu'ils remplissent, puis lors d'un rendez-vous individuel avec la directrice, ils font le point sur la période passée et sur celle à venir puis ils fixent ensemble de nouveaux objectifs à atteindre.

- Enfants:

En début d'année, une boite à idée en élémentaire / une ronde de discussion en maternelle (et CP) est mise en place afin que les enfants puissent donner des idées de sorties, jeux, activités, thèmes... Qu'ils souhaiteraient mettre en place pendant l'année.

- Parents:

Des temps d'échanges sont mis en place tout au long de l'année (des petits déjeuner: à Noël, le lendemain de veillée; des goûters; des "apéros"...) afin que les parents puissent voir et échanger sur les réalisations des enfants. De plus les parents peuvent demander à rencontrer la directrice pour avoir des informations, ou faire le point.

Remarque:

- La directrice envoie le compte rendu des réunions à la mairie, un bilan est alors fait et au besoin des mesures correctrices peuvent être apportées.
- La responsable des services, peut si besoin demander à rencontre l'ensemble de l'équipe ou un animateur, avec la directrice.

5) Les objectifs pédagogiques

a) Sensibiliser les enfants à l'écologie et au développement durable.

- Mettre en place le tri sélectif dès la petite section d'abord en cantine puis à l'accueil de loisirs.

- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire en les faisant participer au débarrassage en cantine afin qu'ils puissent se rendre compte de ce qui est jette.

- Mise en place d'activités 100% recyclées au minimum une fois par mois et par groupe.

- Participation au projet du SMITOM.

- Encourager les enfants (qui le peuvent) à venir en vélo ou en trottinette en réhabilitant l'ancien cabanon devant l'accueil de loisirs.

- Sensibiliser les enfants sur l'environnement qui les entourent au travers de jeux.

- Création d'un petit coin fleuris devant l'accueil de loisirs pour attirer et protéger les polinisateurs.

- Des ateliers pâtisserie et cuisine ont lieu tout au long de l'année afin que les enfants puissent apprendre à cuisiner (en toute sécurité) et se rendent compte que certaines choses peuvent être fait et non acheté.

- Réhabilitation des carrés de potager afin d'y planter tomates et fraisiers, le potager sera bio et sans engrais et pesticides afin que les enfants puissent profiter de leurs plantations.

- Faire découvrir les fruits de saisons aux enfants en remplaçant les compotes du goûter des mercredis et vacances par des fruits entiers de plus cela permettra aux enfants les voir avant découpe et d'apprendre à les préparer.

- Utiliser les structures avoisinantes poney club, petit parc, city stade, gymnase ...

- Création d'un partenariat avec l'organisme Terra-cycle.

b) Aider l'enfant à grandir, en l'encourageant et en respectant son bien-être.

- Encourager les enfants à essayer par eux même ("tu essaie, et si tu n'y arrives pas je t'aide").

- Mettre en place des temps d'échange entre enfants et animateur (repas les animateurs mangent à la même table que les enfants, goûté, activités en petits groupe afin de favoriser l'échange ...)

- Respecter le rythme biologique des enfants, notamment le besoin de sommeil: des lits sont à disposition des enfants notamment pour ceux arrivant très tôt le matin. De plus après le déjeuner des temps "calmes" sont proposé à l'ensemble des enfants:

  - Une sieste pour les petites sections (avec réveil échelonné), ainsi que les autres enfants souhaitant dormir, une petite histoire leur est racontée puis des musiques.

  - Un temps calme avec sophrologie, méditation, musique calme ou lecture d'histoire est mis en place pour les moyennes et grandes sections.

  - En élémentaire deux temps calme peuvent être proposés, le premier : jeux calmes, le second : sophrologie ou méditation.

- Apprendre aux enfants quel que soit son âge, à circuler sans appréhension (librement en toute sécurité) au sein de l'ensemble de l'accueil de loisirs.

- Mettre en place des temps d'échange « privilégiés » entre animateur et enfants notamment lors des repas en permettant aux animateurs de déjeuner à la même table que les enfants ; lors des moments de petits rassemblements et d'activité en petit groupe.

- Mise en place de réunions trimestrielle avec les parents afin de faire des sensibilisations sur différents thèmes. Les thèmes seront aborder en amont avec les enfants afin qu'ils puissent être acteurs de ses réunions (alimentation, harcèlement scolaire, les dangers d'internet, la télévision …).

c) Intégrer les enfants à la vie du village.

-Créer des projets permettant de mettre en avant les activités des enfants (décorations de la ville à chaque période)

-Mise en place d'un projet intergénérationnel, tout au long de l'année les enfants participeront à des ateliers pour créer des cadeaux, faire de la décoration, des affiches … Tout cela sera alors offert lors du repas des anciens.

-Mettre en place des ateliers jardinage dans la ville, afin que les enfants puissent participer aux plantations estivales.

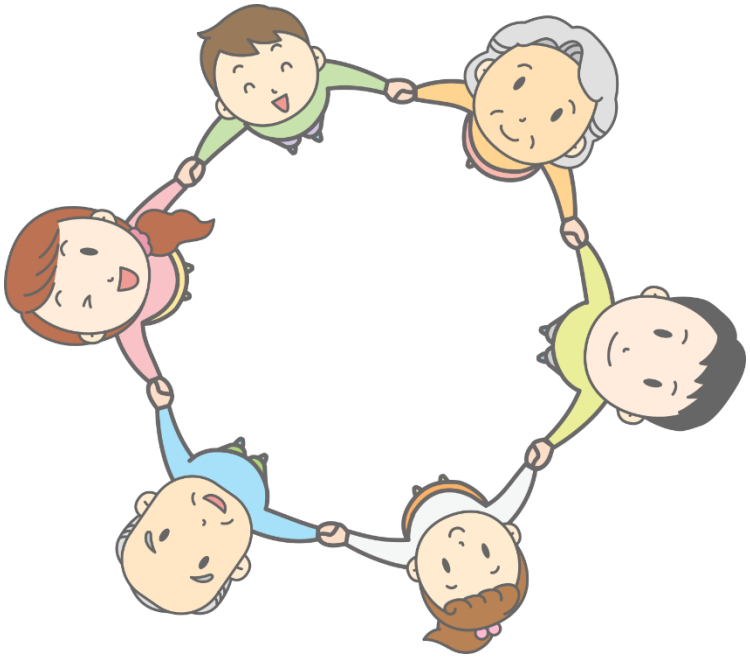

6) Fonctionnement de la structure pendant la période scolaire

Matin :

7h-8h50 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

8h50 les enfants rejoignent leurs classes respectives avec les animateurs

Soir :

16h30-19h départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

Remarque :

- Le fonctionnement de l'accueil évolue (et s'adapte) en fonction des envies et des besoins des enfants, les horaires et activités sont donc susceptibles de changer aussi bien les mercredis que les vacances.
- Des lits sont à disposition des enfants notamment pour ceux arrivant très tôt le matin et qui souhaiteraient se reposer.
- Les enfants ayant besoin de déjeuner sur place le matin peuvent apporter une petite collation et manger à l'accueil.
- Le soir chaque enfant mange la collation fournit par les familles.
- Le goûter est fourni par l'accueil les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Mercredis :

7h-9h30 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

↓

8h Les élémentaires rejoignent la salle élémentaire

↓

9h30 Fermeture de la grille – jeux en extérieur – Préparation du matériel animateur par animateur

↓

10h-11h45 Temps d'activités – jeux animés

↓

11h45-12h Jeux calmes – jeux en extérieurs

↓

12h-13h Repas

↓

13h-14h Temps calme

↓

13h-15h45 Sieste avec levé échelonné

↓

14h-15h45 Temps d'activité – jeux animés

↓

15h45-16h Jeux calme – préparation du goûter

↓

16h-16h30 Goûter

↓

16h30-17h Débarrassage – vaisselle

↓

16h30-19h Départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

7) Fonctionnement de la structure pendant les vacances scolaires

7h-9h30 Accueil échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles

↓

8h Les élémentaires rejoignent la salle élémentaire

↓

9h30 Fermeture de la grille – jeux en extérieur – Préparation du matériel animateur par animateur

↓

10h-11h45 Temps d'activités – jeux animés

↓

11h45-12h Jeux calmes – jeux en extérieurs

↓

12h-13h Repas

↓

13h-14h Temps calme

↓

13h-15h45 Sieste avec levé échelonné

↓

14h-15h45 Temps d'activité – jeux animés

↓

15h45-16h Jeux calme – préparation du goûter

↓

16h-16h30 Goûter

↓

16h30-17h Débarrassage – vaisselle

↓

16h30-19h Départ échelonné des enfants – jeux libres en salle (ou extérieur) – échanges avec les familles